



KPMG SA
251 Rue Euclide
Parc Eureka
34900 Montpellier



AXIOME Audit et Stratégie
215 Rue Samuel Morse
Le Triade Bat 3 – CS 79016
34965 Montpellier Cedex

Bastide Le Confort Médical S.A.

**12 Avenue de la Dame
Centre Euro 2000
30132 Caissargues**

**Attestation des commissaires aux comptes sur les
informations communiquées dans le cadre de l'article
L.225-115 5° du code de commerce relatif au montant
global des versements effectués en application des 1 à
5 de l'article 238 bis du code général des impôts**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le
30/06/2024



Bastide Le Confort Médical S.A.

**12 Avenue de la Dame
Centre Euro 2000
30132 Caissargues**

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L.225-115 5° du code de commerce relatif au montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30/06/2024

À l'assemblée générale de la société Bastide Le Confort Médical S.A.,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 5° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts pour l'exercice clos le 30 juin 2024, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Président Directeur Général. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 30 juin 2024. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2024.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts figurant dans le document joint et s'élevant à 178 110 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2024.

La présente attestation tient lieu de certification du montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts au sens de l'article L. 225- 115 5° du code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Les commissaires aux comptes

Montpellier, le 31 octobre 2024
KPMG SA



Nicolas BLASQUEZ
Associé

Montpellier, le 31 octobre 2024
Axiome Audit et Stratégie



Pierrick BELEN
Associé

INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES

(Article L.225-115 du Code de Commerce)

Montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts, actions de parrainage et de mécénat

Le montant global des versements effectués en application des 1 à 5 de l'article 238 bis du code général des impôts au cours de l'exercice clos le 30 juin 2024 s'est élevé à la somme de 178 110€.

Liste des actions nominatives de parrainage et de mécénat :

- ASSOCIATION NUTRIVIGIL
- ASSOCIATION PERMISMED
- FONDATION SAINT PIERRE
- ASSOCIATION OPOSOM
- ASSOCIATION SECOND SOUFFLE (asso. de patients)
- Association Française de Narcolepsie - Cataplexie et Hypersomnies Rares (ANC)
- ASSOCIATION SYNDROME DE KLEINE-LEVIN KLS – France
- Association UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS DE L'ARIEGE
- ASSOCIATION EUROPEAN SCHOOL OF LAPAROSCOPIC SURGERY
- ASSOCIATION GÉ SOMMEIL
- ASSOCIATION LES LYONNES DE TATOOINE
- MECENE OPERA GRAND SUD
- SOS MONTPELLIER UKRAINE
- ASSOCIATION PROMETHEE
- HANDBALL CLUB DU PAYS DE L'ARBRESLE (HBCPA)
- Association Lutte Contre les Maladies Respiratoires
- Association IA_MEDRECHERCHE
- Association Groupe d'Étude des Maladies de l'Enfant ENDOCRINOLOGIE (G.E.M.E.N)
- ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE ET LA FORMATION EN TRANSPLANTATION HEPATIQUE ET EN ANESTHESIE-REANIMATION – ARFTAR
- ASSOCIATION DES ANCIENS ETUDIANTS DE LA FACULTE DE MEDECINE DE L'UNIVERSITE DE KINSHASA (AFMED-UNIKIN)
- Les Crocodiles – Association des Amis des Enfants Malades de Saintonge (A.E.M.S)
- AMICALE DE BADONES - EHPAD LES JARDINS DE BADONES
- ASSOCIATION SOMMEIL AMLON ORUN-DA FRANCE BENIN
- KIWANIS CLUB
- Association DIABETE RECHERCHE EDUCATION ALIMENTATION ET METABOLISME (DREAM)
- Association IA_MEDRECHERCHE
- ASSOCIATION DES DIABETIQUES DU VALENCIENNOIS
- CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'ANGERS

- ASSOCIATION DES PNEUMOLOGUES PRIVES DU SUDOUEST – APPSO
- Association pour la promotion de l'insulinothérapie continue (APIC)
- ASSOCIATION GARDOISE POUR LA RECHERCHE EN ENDOCRINOLOGIE ET DIABETOLOGIE (AGRED)
- Les Crocodiles – Association des Amis des Enfants Malades de Saintonge (A.E.M.S)
- Association La Vie par un fil
- ASSOCIATION MARALPINE DE RECHERCHE EN CHIRURGIE
- ASSOCIATION DIABETE 66
- ASSOCIATION SOMNO'R
- CENTRE LEON BERARD
- ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE, ANIMATION, INSERTION DU HANDICAP (APRAIH)
- Association DIA'BEST
- ASSOCIATION MUCO RESPIR LR
- Association des directeurs d'établissements publics et privés à but non lucratif pour personnes âgées du département de la Manche - ADEPAM
- ASSOCIATION FRANCE PARKINSON
- Association KAVOD SANTE
- Association Oxygène et vous 12
- Association Robert Debré pour la Recherche Médicale (ARDRM)
- INSTITUT NATIONAL DU SOMMEIL ET DE LA VIGILANCE (INSV)
- ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE ET LA FORMATION EN TRANSPLANTATION HEPATIQUE ET EN ANESTHESIE-REANIMATION - ARFTAR
- Association pour le développement et la recherche et de l'enseignement en neurologie et Psychiatrie (ADREN)
- Association TRILOGIE
- ASSOCIATION DES PNEUMOLOGUES PRIVES DU SUDOUEST - APPSO
- ASSOCIATION SAGS (Sté Antilles-Guyane du Sommeil)
- ASSOCIATION PERMISMED
- Association L'HOSPITALET
- ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT, L'ENTRAIDE ET LA SOLIDARITE DU VILLAGE DE ZAFAYA AU TCHAD (ADESZ)
- Association Lutte Contre les Maladies Respiratoires

Fait à Caissargues
Le 29 octobre 2024

Vincent BASTIDE

Président Directeur Général

